Anti-inflammatoires non stéroïdiens et complications infectieuses graves

Compte Test - 2023-05-02 17:09:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information publié le 18 avril 2019 et mis à jour le 28 avril 2023, l'Agence française de sécurité du médicament indique que plusieurs cas de complications infectieuses d'issue parfois fatale chez des adultes et des enfants ayant pris des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), sur prescription ou en automédication, lui ont été rapportés en mars 2023 par des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV). Ces complications peuvent survenir y compris en cas de coprescription d'antibiotiques. Dans un contexte de recrudescence des infections invasives à streptocoques A, l'ANSM énumère les règles de bon usage des AINS. Les AINS, tels que l'ibuprofène et le kétoprofène, sont parmi les médicaments les plus utilisés en automédication comme antalgiques (anti-douleurs) ou antipyrétiques (anti-fièvre) chez les adultes et les enfants. Ces deux molécules sont susceptibles de masquer les symptômes comme la fièvre ou la douleur et donc conduire à un retard de diagnostic et de prise en charge du patient. Cela peut avoir pour conséquence un risque de complications graves de l'infection. L'ANSM indique qu'en cas de douleur et/ou de fièvre, notamment en cas d'infection courante comme une angine, une infection dentaire ou une toux, il est préférable de recourir au paracétamol.

Informations pour les patients et les professionnels de santé :

- Privilégiez l'utilisation du paracétamol en cas de douleur et/ou de fièvre, notamment dans un contexte d'infection courante comme une angine, une rhinopharyngite, une otite, une toux, une infection pulmonaire, une infection dentaire, une lésion cutanée ou la varicelle.
- À retenir pour un bon usage des AINS en cas de douleur et/ou fièvre :
 - Prescrire et utiliser les AINS à la dose la plus faible possible et sur la durée la plus courte possible (3 jours si fièvre, 5 jours si douleurs).
 - Arrêter le traitement dès la disparition des symptômes.
 - Ne pas prendre en même temps un autre AINS.
 - Évitez les AINS en cas de varicelle.
- Parents, si la température de votre enfant ne dépasse pas 38,5 °C, il n'est pas nécessaire de lui donner un médicament contre la fièvre. Des gestes simples permettent de le soulager, avant d'envisager l'administration d'un médicament contre la fièvre : lui enlever des épaisseurs de vêtements, sans le déshabiller complètement ; l'installer dans une pièce fraîche et aérée (entre 18 et 20 °C). Donnez-lui souvent à boire de l'eau fraîche, même s'il ne vous le demande pas.

Si vous êtes actuellement traité au long cours par un anti-inflammatoire non stéroïdien, par exemple pour une pathologie rhumatismale, n'arrêtez pas votre traitement et rapprochez-vous de votre médecin si vous avez des doutes, notamment en cas de fièvre.

Tous les AINS sont contre-indiqués à partir du début du sixième mois de grossesse et leur utilisation doit se faire avec précaution avant cette période.